Conditions du vote – Concours Three Cents Signature Serve

1. Organisateur

Le vote est organisé par Coca-Cola HBC Suisse SA, Thurgauerstrasse 134, 8152 Opfikon («CCHBC») dans le cadre du concours Three Cents Signature Serve.

2. Période de vote

Le vote a lieu du 01.10.2026 au 31.12.2026 à 23 h 59 CET.

Les voix exprimées en dehors de cette période ne seront pas prises en compte.

3. Éligibilité

Peuvent participer au vote les personnes domiciliées en Suisse âgées d'au moins 18 ans au moment du vote et capables de discernement.

Sont autorisées à participer au vote les personnes ayant commandé un Three Cents Signature Serve dans un établissement de restauration participant.

4. Déroulement du vote

Dans le cadre du concours Three Cents Signature Serve, les barmaids et barmans participants présentent leur propre Three Cents Signature Drink.

Les consommatrices et consommateurs ayant goûté un Signature Drink participant peuvent l'évaluer à l'aide du code QR correspondant. Le code QR mène directement à la page de vote du Signature Drink correspondant. Il n'est pas possible d'évaluer d'autres Signature Drinks via ce code QR.

Les votes valides seront pris en compte pour désigner la gagnante ou le gagnant du concours Three Cents Signature Serve. La gagnante ou le gagnant sera la barmaid ou le barman participant(e) dont le Signature Drink aura recueilli le plus grand nombre de voix valables pendant la période de vote.

La participation au vote n'entraîne en soi aucun gain ni prix pour la personne qui vote.

5. Validité des voix

CCHBC se réserve le droit d'exclure des voix du décompte en cas de suspicion de manipulation, de vote automatisé, de fausses déclarations ou de tout autre comportement abusif.

6. Protection des données

Si des données à caractère personnel sont collectées dans le cadre du vote, celles-ci seront traitées exclusivement dans le cadre de l'organisation et de l'évaluation du vote, et conformément à la déclaration de protection des données de CCHBC (disponible à l'adresse https://ch.coca-colahellenic.com/fr/privacy-notice).

7. Exclusion de responsabilité

CCHBC décline toute responsabilité en cas de dommages, dans la mesure où la loi le permet. De plus, toute garantie est exclue. CCHBC décline toute responsabilité en cas de perte de données (notamment lors du transfert de données et en raison de problèmes techniques), d'erreurs, de votes invalides ou falsifiés, ainsi que de périodes d'indisponibilité de la plateforme.

8. Dispositions finales

CCHBC se réserve le droit de modifier le vote, de le suspendre temporairement ou d'y mettre fin prématurément si des circonstances imprévues, des difficultés techniques, des tentatives de manipulation ou d'autres raisons importantes l'exigent.

En votant, les participantes et participants confirment avoir lu et accepté les présentes conditions.

Si certaines dispositions des présentes conditions s'avèrent ou deviennent caduques, les autres dispositions demeurent valables.

Le vote et les présentes conditions sont soumis au droit suisse et à la compétence exclusive des tribunaux de Zurich.